

VILLE DE



MARSEILLE

**Demande d'autorisation temporaire préalable  
à la mise en location d'une habitation en meublé de courte durée  
(constitue un changement d'usage)**

*Art.L.631-7 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH)*

Lorsque le local à usage d'habitation constitue la résidence principale du loueur ou une partie, il n'y a pas lieu de solliciter une autorisation de changement d'usage pour le louer durant de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile.

Seules les personnes physiques peuvent solliciter une autorisation préalable.

**I – Adresse du local d'habitation objet du changement d'usage**

Adresse : .....

Bâtiment : ..... Escalier : .....

Etage : ..... Porte : ..... N° Lot : .....

Code postal : ..... Référence Cadastrale : 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

*Préfixe*

*Section*

*Parcelle*

**II – Identité du demandeur**

1 – Nom – Prénom (Mme – M. (1) ) : .....

ou mandataire : .....

Adresse du (des demandeur(s) : .....

Tel : ..... Courriel : .....@.....

**III – Nature de la demande**

2 – S'agit-il d'une première autorisation pour ce logement ? : oui / non (1)

Si non, il s'agit d'un renouvellement : oui / non (1)

date de la dernière autorisation : .....

nombre de renouvellement déjà sollicité pour ce logement : .....

3 – Avez-vous déposé plusieurs demandes concernant des appartements différents sur Marseille à la location en meublé de courte durée ? : oui / non (1)

(1) Rayer la mention inutile

Si oui, précisez combien :.....

Adresses des meublés déjà loués :.....

.....

.....

---

#### **IV – Description du local d'habitation objet de la demande**

1 – Superficie du local d'habitation : .....m<sup>2</sup>

Nombre de pièces : .....

2 – L'immeuble est-il en copropriété ? : oui / non (1)

Si oui, **joindre l'annexe 1** attestant sur l'honneur que le règlement de copropriété ne s'oppose pas au changement d'usage sollicité.

3 – Le logement mis à la location doit être décent :

**Joindre l'annexe 1** attestant sur l'honneur que le logement proposé à la location de courte durée répond aux normes de décence prévues par le décret 2002-120 du 30 janvier 2002.

---

#### **V – Renouvellement de la demande**

**Joindre les précédents arrêtés municipaux** accordant le changement d'usage.

Je certifie exacts tous les renseignements fournis ci-dessus.

Fait à ....., le.....

Signature

(1) Rayer la mention inutile

**ANNEXE 1 : ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE**

**Je soussigné(e)      Mme - M. (1)**

Nom.....Prénom.....

Domicilié(e).....

.....

Code postal..... Ville.....

gissant en qualité de propriétaire (2)

gissant en qualité de mandataire du propriétaire (2)

Nom.....Prénom.....

**des locaux situés :**

Adresse.....

.....

Bâtiment :.....Escalier :.....

Etage :.....Porte :.....

Superficie :.....m<sup>2</sup>

Le logement fait partie d'une copropriété (2) :        n

Si oui :

**J'atteste que le règlement de copropriété du local visé ci-dessus ne s'oppose pas au changement d'usage sollicité » (2) (3)**

.....

.....

.....

**J'atteste que le logement mis à la location respecte les normes de décence prévues par le décret 2002-120 du 30 janvier 2002 » (2) (3)**

.....

.....

.....

Fait à ....., le.....

Signature

(1) Rayer la mention inutile

(2) Cocher la case correspondante

(3) Écrire de façon manuscrite la totalité du texte entre guillemets